



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

1911



Organisation et personnel.

L'organisation du Bureau international et l'effectif de son personnel n'ont subi aucun changement au cours de l'année 1911.

M. Emile Eschbaeher, ancien Vice-Directeur, retraité depuis 1905, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, est décédé le 17 Août 1911, à l'âge de 79 ans, après une longue maladie, à Bâle, où il s'était retiré.

Nous croyons devoir rappeler que M. Eschbaeher avait pris sa retraite après plus de 50 années d'activité dans le service télégraphique, dont 20 années dans celui du Bureau international. Il avait pris part aux Conférences télégraphiques internationales de Londres (1879), Berlin, Paris (1890), Budapest et Londres (1903). Sauf à la première (Londres 1879), où, représentant la France, il fut Rapporteur de la Commission du Règlement, M. Eschbaeher, en sa qualité de fonctionnaire du Bureau international, a toujours fait partie du Bureau des Conférences en qualité de Secrétaire général.

M. Eschbaeher a rendu, pendant sa longue carrière administrative, d'éminents services à la télégraphie internationale.

Composition de l'Union.

Aucune nouvelle adhésion à l'Union télégraphique ne s'est produite en 1911, mais, par suite de la réunion des Colonies du Cap de Bonne-Espérance, du Transvaal, du Natal et de la Rivière d'Orange en un seul Etat sous la dénomination de « Union de l'Afrique du Sud », le nombre des Etats formant l'Union télégraphique est ramené de 50 à 47.

Le tableau ci-après indique la classe à laquelle appartiennent les 47 Etats de l'Union, la date de leur accession à la Convention, leur étendue en kilomètres carrés et enfin le chiffre de leur population.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union	
Afrique du Sud (Union) ¹⁾	1 188 102	5 350 509	I	1 ^{er} Janvier	1911.
Allemagne	540 778	64 903 423	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Argentine (République). . .	2 950 520	6 805 684	I	1 ^{er} Janvier	1889.
Australie (Fédération) ²⁾ . .	7 696 296	4 201 740	I	1 ^{er} Janvier	1903.
Autriche	300 005	28 567 898	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Belgique	29 455	7 516 730	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Bolivie	2 265 801	1 458 033	IV	1 ^{er} Juin	1907.
Bosnie-Herzégovine	51 100	1 568 092	V	1 ^{er} Juillet	1880.
Brésil	8 565 506	18 000 000	I	4 Juillet	1877.
Bulgarie	96 346	4 317 068	V	18 Septembre	1880.
Ceylan	63 976	3 335 909	VI	1 ^{er} Janvier	1897.
Chili	756 990	3 249 092	I	1 ^{er} Janvier	1908.
Colonies portugaises	1 872 438	22 519 013	V	1 ^{er} Janvier	1894.
Crète	8 600	294 000	VI	1 ^{er} Juillet	1902.
Danemark ³⁾	40 400	2 605 400	IV	1 ^{er} Janvier	1866.
Egypte	994 300	9 811 544	IV	9 Décembre	1876.
Erythrée	128 240	333 000	VI	1 ^{er} Juillet	1908.
Espagne ⁴⁾	504 516	18 618 086	II	1 ^{er} Janvier	1866.
France et Algérie ⁵⁾	1 015 893	44 484 095	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Grande-Bretagne ⁶⁾	1 190 278	49 000 000	I	24 Février	1871.
Grèce	63 606	2 631 952	V	1 ^{er} Janvier	1866.
Hongrie	324 851	20 840 678	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Indes britanniques	3 770 970	315 001 099	I	1 ^{er} Janvier	1869.
Indes néerlandaises	1 908 687	37 717 377	III	1 ^{er} Juillet	1872.
Indochine française	820 000	20 500 000	IV	26 Mai	1884.
Islande	104 785	78 470	VI	1 ^{er} Octobre	1906.
Italie ⁷⁾	286 589	32 966 307	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Japon ⁸⁾	710 015	66 213 934	I	17 Janvier	1879.
Luxembourg	2 597	261 540	VI	2 Mars	1866.
Madagascar	580 000	3 500 000	V	1 ^{er} Janvier	1903.
Monténégro	9 080	300 000	VI	20 Septembre	1880.
Norvège	321 477	2 392 698	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Nouvelle-Calédonie	21 024	53 346	VI	1 ^{er} Janvier	1895.
Nouvelle-Zélande	271 294	1 062 792	IV	3 Juin	1878.
Pays-Bas	33 080	5 898 429	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1 ^{er} Janvier	1869.
Portugal ⁹⁾	92 157	5 423 132	V	1 ^{er} Janvier	1866.
Roumanie	131 353	6 771 722	III	9 Février	1866.
Russie	22 434 392	145 000 000	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Sénégal	250 000	1 150 000	V	26 Mars	1885.
Serbie	48 303	2 915 000	V	9 Février	1866.
Siam	556 073	7 000 000	V	21 Avril	1883.
Suède	447 864	5 476 441	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Suisse	41 324	3 753 293	IV	1 ^{er} Janvier	1866.
Tunisie	130 000	1 800 000	V	1 ^{er} Juillet	1885.
Turquie	2 889 300	24 535 700	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Uruguay	186 926	936 120	IV	1 ^{er} Juillet	1902.
Totaux	68 340 287	1 020 119 346			

¹⁾ Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après : le Cap de Bonne-Espérance le 1^{er} Janvier 1882, le Natal le 16 Mars 1881, l'Orange River Colony le 1^{er} Juillet 1904, le Transval le 1^{er} Juillet 1904. — ²⁾ Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après : l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1^{er} Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1^{er} Juillet 1880. — ³⁾ Y compris les îles Féroé. — ⁴⁾ Y compris les Baléares et les Canaries. — ⁵⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — ⁶⁾ Y compris Gibraltar, Malte et les protectorats britanniques de l'Afrique orientale et Uganda. — ⁷⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — ⁸⁾ Y compris Chosen (Corée), Formose et le Sakhalin japonais. — ⁹⁾ Y compris Madère et les Açores.

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont adhéré à la Convention se compose, au 31 Décembre 1911, ainsi qu'il suit :

- 1^o Black Sea Telegraph C^o.
- 2^o Commercial Cable C^o.
- 3^o Compagnie allemande des câbles transatlantiques.
- 4^o Compagnie Est-européenne des télégraphes.
- 5^o Compagnie française des câbles télégraphiques.
- 6^o Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
- 7^o Compagnie télégraphique germano-sudaméricaine.
- 8^o Compañia telegráfico-telefónica del Plata.
- 9^o Direct Spanish Telegraph C^o.
- 10^o Direct West India Cable C^o.
- 11^o Eastern Telegraph C^o.
- 12^o Eastern Extension Australasia and China Telegraph C^o.
- 13^o Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
- 14^o Halifax and Bermudas Cable C^o.
- 15^o Indo-European Telegraph C^o.
- 16^o South American Cable C^o.
- 17^o Spanish National Submarine Telegraph C^o.
- 18^o West African Telegraph C^o (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
- 19^o West India and Panama Telegraph C^o.
- 20^o Western Telegraph C^o.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir officiellement fait acte d'adhésion à la Convention de St-Pétersbourg, se conforment cependant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se compose des Compagnies ci-après :

- 1^o African Direct Telegraph C^o.
- 2^o Amazon Telegraph C^o.
- 3^o American Telegraph and Cable C^o (Western Union).
- 4^o Anglo American Telegraph C^o.
- 5^o Central and South American Telegraph C^o.
- 6^o Commercial Pacific Cable C^o.
- 7^o Cuba Submarine Telegraph C^o.
- 8^o Direct United States Cable C^o.
- 9^o Eastern and South African Telegraph C^o.
- 10^o Europe and Azores Telegraph C^o.
- 11^o Mexican Telegraph C^o.
- 12^o Pacific and European Telegraph C^o.
- 13^o River Plate Telegraph C^o (Compañia telegráfica del Rio de la Plata).
- 14^o West Coast of America Telegraph C^o.

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut :

- 1^o African Transcontinental Telegraph C^o.
- 2^o British North Borneo C^o.
- 3^o Commercial Cable Company of Cuba.
- 4^o Postal Telegraph C^o.
- 5^o United States and Hayti Telegraph and Cable C^o.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec le Service télégraphique militaire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, avec la Direction générale des télégraphes fédéraux du Mexique, avec l'Administration impériale des télégraphes de Chine, avec les Administrations des télégraphes des Etats indigènes de la presqu'île de Malacca et avec le Pacific Cable Board.

Travaux réguliers.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par le Bureau a été de 4140 (1910: 4747). Dans ce total, les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes:

Nomenclature des bureaux et des câbles, ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service	956 pièces
Monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique	680 »
Interruptions et rétablissements des lignes	663 »
Questions de tarifs et dispositions facultatives	359 »
Journal télégraphique	321 »
Comptabilité	228 »
Statistiques	117 »
Cartes télégraphiques	114 »
Envoi de documents par les Administrations et Compagnies	103 »

Les **Circulaires** sont au nombre de 9. Les objets traités dans ces Circulaires sont les suivants:

1. Compte de l'exercice 1910.
2. Rapport de gestion pour 1910.
3. Supplément à la Nomenclature des câbles.
4. Statistique générale de la télégraphie, année 1909.
5. Statistique générale de la téléphonie, année 1909.
6. Enquête concernant l'interprétation des art. VIII, § 4, et XIX, § 8, du Règlement.
7. Enquête concernant l'influence du service téléphonique sur la santé des employées, etc.
8. Table générale des matières du Journal télégraphique.
9. Répertoire analytique des Notifications.

Les **Notifications** sont au nombre de 319, dont 306 sous la forme de circulaires télégraphiques et 13 (du N° 659 au N° 671) sous celle de circulaires imprimées.

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications internationales; les autres ont eu pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les changements dans l'organisation ou dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; les adhésions à la Convention télégraphique internationale; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Lisbonne; l'ouverture de nouvelles communications internationales ou de nouvelles voies entre pays limitrophes et la pose de câbles nouveaux; les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service. Comme annexe à la Notification du 1^{er} Janvier 1912, nous avons donné un répertoire des Notifications publiées dans le courant de l'année 1911.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1911, la **Statistique générale de la télégraphie**, en réunissant, dans un cahier indépendant, les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique* sur les résultats obtenus pour l'année 1909.

Le tirage spécial a été effectué à 900 exemplaires, qui ont été employés de la manière suivante:

Distribution gratuite et service du Bureau international	675 exemplaires.
Vente aux Administrations et aux particuliers	134 »
	Ensemble 809 »
Il reste donc au 31 Décembre 1911 un stock disponible de	91 »
	Total égal 900 »

La **Statistique générale des téléphones** pour l'année 1909 a aussi été établie, en tant que le permettaient les renseignements parvenus au Bureau international, et publiée dans le *Journal télégraphique*, ainsi que dans un cahier séparé.

Le tirage spécial a été également effectué à	900 exemplaires.
La distribution gratuite et le service du Bureau en	
ont absorbé	677 exemplaires
La vente s'est élevée à	120 »
	797 »

De sorte qu'il reste au 31 Décembre 1911 un stock disponible de . . 103 exemplaires.

Le **Journal télégraphique** a terminé, avec l'année 1911, la 43^e année de son existence; le 35^e volume, qui se rapporte à ladite année, comporte 300 pages avec 62 figures.

Il contient notamment:

Des articles techniques sur de nouveaux appareils de mesures, sur un nouveau relais téléphonique, sur la détermination de la longitude Brest-Dakar au moyen d'un câble télégraphique sous-marin, sur la téléphonie multiple, sur la mesure directe de l'affaiblissement et de la caractéristique des lignes téléphoniques, sur la téléphonie des grandes villes, sur des méthodes de diplex et de quadruplex, sur la téléphonie automatique, sur un arrangement ayant pour objet d'annuler l'effet des courants parasites engendrés par les canalisations d'énergie à courant alternatif; une série d'articles sur l'emploi du langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale; la suite de la législation télégraphique (Luxembourg, Natal, Nouvelle-Zélande, Grèce); un article rendant compte du concours international de télégraphie pratique de Turin; dix extraits de rapports de gestion de différentes Administrations; les statistiques télégraphiques de 1909 et 1910; la statistique téléphonique de 1909; la statistique radiotélégraphique de 1908 (situation au 30 Juin 1908 et période du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 1908); quatorze documents officiels; trente-trois notices bibliographiques sur des ouvrages relatifs à la télégraphie, à la téléphonie, à la radiotélégraphie ou autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues pour le Bureau international; plus de cent cinquante nouvelles concernant la télégraphie, la téléphonie, la radiotélégraphie ou les Administrations; le relevé mensuel des interruptions et des rétablissements des lignes télégraphiques internationales.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2100 exemplaires, dont voici la distribution:

	Nombre d'exemplaires distribués en 1911
Répartition gratuite et échanges	845
Abonnements souscrits par les Administrations	740
» » » » Compagnies	164
» pris directement, par la librairie ou par la poste . .	179
	Total 1928

Quant aux années antérieures, les volumes I à III sont complètement épuisés, et, pour les autres volumes, le tableau ci-après indique le nombre d'exemplaires restants, déduction faite d'une réserve de 10 exemplaires destinés aux archives du Bureau international.

Volumes.																		
IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	XXI	
43	45	48	71	81	78	42	43	77	83	73	74	68	71	58	96	92	65	
XXII	XXIII	XXIV	XXV	XXVI	XXVII	XXVIII	XXIX	XXX	XXXI	XXXII	XXXIII	XXXIV						
91	76	97	96	98	102	116	134	117	66	101	89	115						

Table alphabétique générale des matières, pour faciliter les recherches dans le *Journal télégraphique*. Ainsi que nous l'avons annoncé, une nouvelle édition de ce document, comprenant la période allant de la date de la création du Journal, en 1869, jusqu'à la fin de l'année 1910, a été publiée en 1911; son prix de vente est fixé à fr. 1,25 l'exemplaire, port non compris.

Le tirage a été effectué à	1300 exemplaires.
La distribution gratuite et le service du Bureau en	
ont absorbé	647 exemplaires
La vente s'est élevée à	164 »
	811 »

De sorte qu'il reste au 31 Décembre 1911 un stock disponible de . . 489 exemplaires.

De la **Nomenclature des câbles** formant le réseau sous-marin du globe, 10^e édition, 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1910 de 767 exemplaires.
En 1911 il en a été vendu 160 »

Stock disponible au 31 Décembre 1911 607 exemplaires.

Au cours de l'exercice 1911 il a été publié et distribué le Supplément N° 1 à ce document.
Le Supplément N° 2 paraîtra le 1^{er} Juillet 1912.

Des **Documents relatifs aux Conférences**, le stock disponible au 31 Décembre 1911 est le suivant:

Documents de Rome 1872	63 exemplaires.
» » Berlin 1885	20 »
» » Paris 1890	62 »
» » Budapest 1896	53 »
» » Londres 1903	353 »
» » Lisbonne 1908	246 »

Le stock des Documents de Paris (1865), de Vienne (1868), de St-Petersbourg (1875) et de Londres (1879) est complètement épuisé.

Du **Règlement de service international et des tableaux des tarifs arrêtés par la Conférence de Lisbonne**, il restait, au 31 Décembre 1910; un stock disponible de 676 exemplaires.

La vente s'en est élevée en 1911 à 125 »

Stock disponible au 31 Décembre 1911 551 exemplaires.

De l'**Annexe au Tableau A** du Règlement télégraphique international (Revision de Lisbonne), dont le prix est de fr. 1. — par exemplaire, les frais de port non compris, il restait, au 31 Décembre 1911, un stock disponible de 121 exemplaires.

Décomposition des taxes du Tableau A annexé au Règlement de service international. Brochure in-4° de 123 pages. Prix, fr. 4,65 par exemplaire, les frais de port compris.

Il en restait un stock disponible au 31 Décembre 1911 de 267 exemplaires.

Du **Tableau** indiquant la manière dont sont traités, par les diverses Administrations et Compagnies privées, les **télégrammes en langage secret**, les **télégrammes spéciaux** et les **correspondances téléphoniques** dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international, publié en 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1911 de 203 exemplaires.

Le prix de cette publication est fixé à fr. 2,25 par exemplaire, les frais de port compris.

Répertoire analytique pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur, contenus dans nos différentes Notifications.

Le tirage a été effectué à 700 exemplaires.

Distribution gratuite et service du Bureau 207 exemplaires

Vente aux Administrations et Compagnies 275 » 482 »

Stock disponible au 31 Décembre 1911 218 exemplaires.

Nouveau Vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un Appendice, 1901. — Le tableau ci-après fournit les détails relatifs à la vente de ce document, dont le prix des 4 volumes, avec Appendice, reste fixé comme suit:

- a) Pour les Administrations de l'Union, à fr. 50
- b) Pour les Compagnies de câbles, à » 60
- c) Pour les particuliers, à » 80

	I ^{er} volume	II ^{me} volume	III ^{me} volume	IV ^{me} volume
Stock au 31 Décembre 1910	809	1021	1123	1098
Diminution en 1911	5	4	4	4
Stock disponible au 31 Décembre 1911	804	1017	1119	1094

Tarifs téléphoniques. — Brochure in-8° de 498 pages, publiée en 1906, et dont le prix reste fixé à fr. 1,60 par exemplaire.

Stock disponible au 31 Décembre 1910	326 exemplaires.
Vente en 1911	4 »
Il en reste au 31 Décembre 1901	322 exemplaires.

La nouvelle édition de la **Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde**, en une feuille, dont la publication, prévue pour l'année 1911, a été sensiblement retardée par le changement du plan général adopté, changement qui a entraîné une gravure à nouveau de la pierre lithographique, paraîtra au cours de 1912. Une épreuve en sera soumise tout prochainement à l'examen des Offices.

Le stock de la dernière édition de cette carte est complètement épuisé.

Carte des communications télégraphiques du régime européen avec Liste des communications du même régime, édition 1906. Prix de la Carte, fr. 3. — ; prix de la Liste, 50 cts. par exemplaire.

	Carte. Exemplaires.	Liste. Exemplaires.
Stock au 31 Décembre 1910	614	487
La vente s'en est élevée en 1911 à	44	46
Stock disponible au 31 Décembre 1911.	570	441

Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen, 1909, dont le prix reste fixé à fr. 3. — par exemplaire.

Stock disponible au 31 Décembre 1910	285 exemplaires.
Vente en 1911	116 »
Stock disponible au 31 Décembre 1911	169 exemplaires.

Nomenclature officielle des Bureaux télégraphiques, 12° édition, publiée en 1909. — Le tableau ci-après fournit tous les détails relatifs à la vente de ce document.

	Exemplaires avec préface en :							Exemplaires non brochés	Total
	allemand	anglais	espagnol	français	italien	hongrois	3 langues		
Stock disponible au 31 Décembre 1910	1008	1089	2	560	7	—	100	2097	4863
Ont été brochés en 1911	—	—	+30	—	+800	—	—	—830	—
	1008	1089	32	560	807	—	100	1267	4863
Vente en 1911	81	350	5	331	761	—	10	—	1538
Stock au 31 Décembre 1911	927	739	27	229	46	—	90	1267	3325

Le prix de l'ouvrage, par exemplaire broché, tiré sur papier ordinaire, y compris celui de l'Annexe complémentaire, reste fixé à fr. 4,40 avec majoration de 5 centimes pour les exemplaires précédés d'une préface en deux langues différentes. Ces prix sont réduits de 30 centimes pour les exemplaires livrés non brochés. Le stock des exemplaires tirés sur papier fort est complètement épuisé.

Il a été publié, en 1911, l'Annexe récapitulative N° 1 tirée à 67 000 exemplaires et les Annexes ordinaires N°s 6 à 11 tirées à 54 000 exemplaires. Le prix de ces Annexes est de 70 centimes par collection.

Extension du réseau général.

Le Bureau international a reçu, en ce qui concerne le développement du réseau télégraphique général en 1911, les communications suivantes, indépendamment des renseignements qui lui sont fournis par les Administrations sous forme de tableaux statistiques, qu'il publie périodiquement, ou au moyen de leurs rapports de gestion dont il reproduit des extraits dans le *Journal télégraphique*:

1° Une communication télégraphique a été établie, via Broken Hill, entre la Rhodésie du Nord-ouest et le Congo belge.

2° L'Administration hellénique a fait immerger, pour le service intérieur, deux câbles télégraphiques sous-marins à un conducteur, de 3 kilomètres de longueur, dont les points d'atterrissage sont: Andrea, près Molo, et Ahinos, près Styli, golfe Maliaque.

3° L'Administration allemande a fait établir une communication par télégraphie sans fil entre Muansa et Bukoba, dans l'Afrique orientale allemande.

4° La Compagnie germano-sudaméricaine des télégraphes a ouvert au service public, à la date du 29 Mars, une communication sous-marine entre Monrovia, Liberia et Pernambuco, dont la longueur est de 3474,990 kilomètres.

5° La Compagnie Eastern Telegraph a fait poser un câble à un conducteur de 68,508 kilomètres de longueur entre Souakim et Port Sudan, Egypte.

6° La Grande Compagnie des Télégraphes du Nord a immergé un troisième câble à un conducteur de 198,260 kilomètres d'étendue entre Grisslehamn, Suède, et Nystad, Russie.

7° Les îles de Bonaire et d'Aruba, dans les Indes occidentales, ont été reliées par télégraphie sans fil avec l'île de Curaçao et, partant, avec le réseau général.

8° L'Administration norvégienne a ouvert à la correspondance publique, à la date du 10 Décembre, une communication par télégraphie sans fil entre Ingø, situé près du Cap Nord, et les îles de Spitsbergen.

Toutes les communications radiotélégraphiques mentionnées ci-dessus sont considérées comme extension ordinaire du réseau télégraphique et non comme communications radiotélégraphiques proprement dites.

Parmi les nombreux bureaux télégraphiques qui ont été ouverts durant l'année 1911, nous citerons spécialement les suivants:

Prinzenbucht, Narubis, Kupferberg, Guchab, Aub, Gochaganas, Okanjande, Waterberg, Gruendorn, Tsumis, Khanmine, Neuheuser, Kolmannskuppe dans l'Afrique allemande du sud-ouest;
Bukoba, Dodoma dans l'Afrique orientale allemande;
Baya, Elisabethville, Mikola, Sakania et Shinsenda dans le Congo belge;
Aruba et Bonaire dans les Indes occidentales;
Tsingtau Grosser Hafen et Taitungtschen dans le Kiautschou, Possession allemande, Chine;
Nador et Zeluan dans le Maroc;
Olubra dans la Nigeria du Sud;
Bulhar dans le Somaliland britannique;
Spitsbergen dans l'île du même nom.

Fonds de prévoyance du Bureau international.

Le fonds de fr. 25 000, constitué en faveur du personnel du Bureau international de l'Union télégraphique à la suite des décisions de la Conférence de Londres de 1879, s'élevait à la fin de 1910 à la somme de fr. 66 313,19.

Ainsi que nous l'avons signalé dans nos derniers rapports, il a été décidé par le Conseil fédéral suisse, en 1908, à la suite d'une résolution prise par la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne, que le fonds sera alimenté par le versement, à partir de l'année 1908, du montant de la différence entre les dépenses du service ordinaire du Bureau international et le crédit de fr. 100 000 prévu par le Règlement de service international.

Conformément à cette décision, les versements suivants ont pu être faits pour les années 1908 à 1910:

Année 1908	fr. 16 434,72
» 1909	» —
» 1910	» 18 334,47

Le résultat du compte de 1911 a permis de faire un nouveau versement s'élevant à fr. 22 762,68.

D'après la déclaration du Département des Finances, chargé de veiller sur ce fonds special, celui-ci s'élevait, au 31 Décembre 1911, à la somme de fr. 84 417,12, conformément aux développements ci-après:

Etat au 31 Décembre 1910	fr. 66 313,19
Intérêts du capital pour 1911	» 1 810,—
Versement par l'Union télégraphique	» 22 762,68
Total	fr. 90 885,87

A déduire:

Pension et assurance	fr. 6 468,75
Etat au 31 Décembre 1911 comme ci-dessus	fr. 84 417,12

Le fonds se compose des titres suivants:

Obligations 3 % du canton de Berne	fr. 31 000,—
Obligations 3½ % de la Banque cantonale de Neuchâtel	» 1 000,—
Obligations 4 % de la Banque hypothécaire de Thurgovie	» 20 000,—
	fr. 52 000,—

En dépôt à la Caisse d'Etat fédérale	» 32 417,12
--	-------------

Total égal à l'état au 31 Décembre 1911 fr. 84 417,12

Monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier rapport de gestion, le premier concours pour l'érection d'un monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique n'ayant pas donné de résultat, le Conseil fédéral suisse a, sur la proposition du jury international, ouvert un nouveau concours sur la base du programme du premier concours légèrement modifié.

Le résultat de ce second concours est exposé dans le rapport ci-après présenté par le Jury au Conseil fédéral:

Le jury international désigné par le Conseil fédéral, à l'effet de juger les projets présentés au second concours pour l'érection d'un monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique, s'est réuni, le 4 Septembre, au Palais fédéral à Berne.

Son président, M. Jost, en ouvrant la séance, a, à la satisfaction de constater que tous les membres du jury sont présents. Après quelques paroles de bienvenue, il rappelle quelles ont été les opérations de l'année précédente, en faisant un exposé des critiques qu'a suscitées le jugement du premier concours. Il recommande au jury de rester impartial et de s'élever au-dessus de questions d'école et de parti-pris.

Le jury se transporte ensuite au manège et procède à l'examen individuel des maquettes exposées.

Séance de relevée.

Sur les 106 projets présentés, 77 sont éliminés à l'unanimité au premier tour, comme manifestement insuffisants.

Des 29 projets restants, 21 sont encore éliminés, quatre voix étant nécessaires pour le maintien d'un projet au second tour.

Il reste donc en présence 8 projets, soit les N^{os} 19 (Télé II), 20 (Télé), 31 (Pierre de Fondation), 53 (Tebro), 57 (Triomphe de la Culture), 70 (Helvetia), 96 (As de Cœur), 98 (Zeus).

Il est fait un sérieux examen des 8 projets retenus, les membres du jury donnent à tour de rôle leur opinion personnelle sur chacun d'eux.

Séance du 5 Septembre.

Après discussion prolongée, on décide un troisième tour d'élimination à la majorité relative. Comme résultat les quatre projets suivants sont écartés.

Ce sont les N^{os} 19, 20, 31 et 98.

Un long débat s'engage ensuite sur la méthode à employer pour établir le classement définitif.

Par 7 voix sur 12, le jury attribue le 1^{er} prix et l'exécution au projet 53 (Tebro), projet réunissant une somme de qualités suffisantes à en assurer la réussite.

La votation continue, donnant les résultats suivants:

Le 2^e prix au N° 70;

Le 3^e prix au N° 96;

Le 4^e prix au N° 57.

Séance de relevée.

Le jury dispose d'une somme de 20 000 francs pour récompenser les meilleurs projets, et décide de ne pas attribuer aux 3 projets classés la totalité de cette somme. Il en affectera une partie à divers projets présentant un caractère artistique prononcé.

Après un examen approfondi, le jury arrête définitivement son choix sur les quatre projets suivants: N° 39 (Omnia Vincit), N° 97 (Etincelle), N° 98 (Zeus) et N° 31 (Pierre de Fondation).

Le jury décide à l'unanimité de fixer les primes comme suit:

6000 francs au N° 70 (Helvetia), 2^e prix;

5000 francs au N° 96 (As de Cœur), 3^e prix;

4000 francs au N° 57 (Triomphe de la Culture), 4^e prix;

et 1250 francs à chacun des projets ci-après, classés par ordre alphabétique:

A. N° 39 (Omnia Vincit).

B. N° 97 (Etincelle).

C. N° 98 (Zeus).

D. N° 31 (Pierre de Fondation).

Le Président procède ensuite à l'ouverture des plis, donnant les noms des auteurs, qui sont:

N° 53 (Tebro) GIUSEPPE ROMAGNOLI, Bologne (Italie).

N° 70 (Helvetia) Chev. GUIDO BIANCONI, Turin.

N° 96 (As de Cœur) AL^s DE BEULE et VALENTIN VÆRWYCK, Gand.

N° 57 (Triomphe de la Culture) JOSEPH MUELLNER, Vienne.

N° 39 (Omnia Vincit) HENRY CRENIER, Paris.

N° 97 (Etincelle) ERNEST DUBOIS et RENÉ PATOILLARD-DEMORIANE, Paris.

N° 98 (Zeus) HUBERT NETZER et PAUL PFANN, Munich.

N° 31 (Pierre de Fondation) GUILLAUME PIPPING et JOSEPH MOEST, Cologne (Allemagne).

Le jury émet le vœu, sur la demande du président, que l'artiste chargé de l'exécution du monument soit rendu attentif au fait que le marbre de Carrare prévu, ne possède pas toutes les qualités nécessaires pour résister au climat de Berne, et l'invite à choisir, dans la mesure du possible, des matériaux appropriés aux conditions climatiques de la ville.

Le président est heureux de constater le résultat du concours, et après quelques paroles de remerciements adressées au jury, il déclare les opérations terminées et la séance est levée.

Dans sa séance du 2 Octobre, le Conseil fédéral a décidé, conformément à la proposition du jury, de confier l'exécution du monument de l'Union télégraphique à l'auteur du projet qui a reçu le premier prix, c'est-à-dire à M. Guiseppe Romagnoli, de Bologne, et lui a communiqué le vœu du jury relativement au matériel à employer.

En ce qui concerne le fonds spécial affecté à l'érection du monument, un quatrième versement de fr. 25 000, pour l'année 1911, a été effectué au Département fédéral des Finances, chargé de la gestion de ce fonds.

D'après la déclaration du Département des Finances, le fonds se trouve porté, au 31 Décembre 1911, à la somme de fr. 23 157,18, conformément aux développements ci-après:

Etat au 1 ^{er} Janvier 1911	fr. 40 565,57
Versement pour 1911	» 25 000,—
	Total fr. 65 565,57
Dépenses en 1911 (indemnités aux membres du jury, exposition des maquettes du deuxième concours, primes, imprimés, frais d'affranchissement et de transport, etc.)	» 42 408,39
Etat au 31 Décembre 1911: Dépôt à la Caisse fédérale	fr. 23 157,18

Comptabilité.

La comptabilité de l'année 1911 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1910 et du budget qui avait été prévu pour 1911.

Le résultat général du compte de l'exercice 1911 est le suivant:

Le budget de 1911, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international un crédit de fr. 185 600,—
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à . . . » 63 400,—
Les dépenses se sont effectivement élevées à fr. 187 613,57
et les recettes ont atteint le chiffre de » 63 071,57
Le budget mettait à la charge des Administrations fr. 122 200,—
Cette somme se trouve effectivement élevée à » 124 542,—
Différence à la charge des Administrations » 2 342,—

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à fr. 124 542,—, ce qui porte à fr. 198 le montant de chacune des 629 unités qui contribuent aux dépenses communes de 1911.

Bien que la confirmation, par voie diplomatique, de la réunion des Colonies sudafricaines (Cap, Transvaal, Natal et Orange River) en un seul Etat, annoncée par notre Notification N° 658 du 1^{er} Décembre 1910, n'ait pu se faire dans le courant de l'année 1911, nous en avons tenu compte en ce qui concerne la répartition des frais généraux du Bureau international. L'Union de l'Afrique du Sud s'étant rangée dans la première classe avec 25 unités, et le total des unités des diverses Colonies dont elle se compose étant de 26, le nombre total d'unités contributives est diminué d'une unité; il est donc de 629 au lieu de 630 qu'il était en 1910.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations	TOTAUX	
					des unités	des montants
I	25	198 francs	Fr. 4 950	15	375	Fr. 74 250,—
II	20		3 960	1	20	3 960,—
III	15		2 970	6	90	17 820,—
IV	10		1 980	7	70	13 860,—
V	5		990	10	50	9 900,—
VI	3		594	8	24	4 752,—
				47	629	124 542,—

Le Bureau international a reçu de la Caisse fédérale, en 1911, la somme de fr. 187 613,57
Il a versé à la Caisse fédérale, pendant la même période » 180 184,07
Excédent des paiements de la Caisse fédérale fr. 7 429,50
Les sommes à recouvrer au 31 Décembre atteignent le chiffre de fr. 176 704,25
total égal au montant que le Bureau international devait à la Caisse fédérale à la même date.

Berne, le 10 Février 1912.

Le Directeur,
E. FREY.

Vu et approuvé:
Le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer,
COMTESSE.

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMPTE
DE L'EXERCICE 1911
ET
BUDGET
POUR L'ANNÉE 1912



Exercice de 1911 et

Compte de 1910		Budget de 1911		Recettes	Compte de 1911		Budget de 1912	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
6 208	90	6 000	—	1. Journal	6 353	57	6 000	—
41 802	61	49 000	—	2. Nomenclature des bureaux . . .	51 071	88	58 000	—
306	30	300	—	3. Statistique	283	40	300	—
1 028	70	200	—	4. Vocabulaire	80	—	200	—
1 276	89	1 900	—	5. Cartes télégraphiques	590	03	2 000	—
5 243	35	5 000 ¹⁾	—	6. Notifications et Circulaires . . .	3 955	95	3 500	—
603	—	200	—	7. Nomenclature des câbles	289	15	200	—
56 469	75	62 600	—		62 623	98	70 200	—
518	02	200	—	II. Vente de documents des Conférences	368	14	200	—
124	75	—	—	III. Imprévu	79	45	—	—
337	09	600	—	IV. Solde actif de l'année dernière .	—	—	600	—
57 449	61	63 400	—		63 071	57	71 000	—
				V. Parts contributives des Etats.				
99 660	72	97 200	—	1. Service ordinaire	99 542	—	99 503	—
1 339	28	—	—	2. Service extraordinaire:	—	—	—	—
25 000	—	25 000	—	a) Frais spéciaux des Conférences	—	—	—	—
126 000	—	122 200	—	b) Monument commémoratif de la	25 000	—	25 000	—
				fondation de l'Union télégra-	124 542	—	124 503	—
				phique				
				¹⁾ Augmentation de fr. 1500 correspondant				
				au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 6).				
183 449	61	185 600	—		187 613	57	195 503	—

Budget pour 1912.

Compte de 1910		Budget de 1911		Dépenses	Compte de 1911		Budget de 1912	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
65 980	—	67 000	—	1. Traitements	67 000	—	68 220	—
10 005	—	10 050	—	2. Assurances	10 050	—	10 233	—
345	—	1 000	—	3. Aides de bureau	140	—	1 000	—
76 330	—	78 050	—		77 190	—	79 453	—
603	70	1 000	—	II. Frais de voyages	609	—	1 000	—
3 250	—	3 250	—	III. Loyers	3 250	—	3 250	—
				IV. Matériel de bureau.				
611	12	800	—	1. Livres, cartes, journaux, etc. . .	669	02	800	—
783	45	800	—	2. Mobilier	743	85	800	—
1 394	57	1 600	—		1 412	87	1 600	—
690	85	700	—	V. Frais généraux de bureau.				
511	85	700	—	1. Fournitures de bureau	584	35	700	—
953	68	1 000	—	2. Eclairage, chauffage, etc. . . .	529	75	700	—
609	—	600	—	3. Affranchissements, expéditions . .	1 018	40	1 000	—
2 765	38	3 000	—	4. Service	552	45	600	—
8 504	95	9 000	—		2 684	95	3 000	—
35 018	59	52 000	—	VI. Imprimés.				
726	55	800	—	1. Journal	9 119	70	9 000	—
49	60	100	—	2. Nomenclature des bureaux . . .	38 668	37	62 000	—
830	80	4 500	—	3. Statistique	754	—	800	—
6 070	73	5 500 ²⁾	—	4. Vocabulaire	15	90	100	—
2 222	92	500	—	5. Cartes télégraphiques	430	80	4 500	—
53 424	14	72 400	—	6. Notifications et Circulaires . . .	4 898	78	4 000	—
1 857	30	200	—	7. Nomenclature des câbles	240	42	500	—
25 000	—	25 000	—		54 127	97	80 900	—
18 824	52 ¹⁾	500	—	VII. Frais spéciaux des Conférences .	26	10	200	—
—	—	600	—	VIII. Monument commémoratif de la				
183 449	61	185 600	—	fondation de l'Union télégraphique	25 000	—	25 000	—
				IX. Imprévu	23 312	68 ³⁾	500	—
				X. Solde reporté à l'exercice suivant	—	—	600	—
				¹⁾ Dont fr. 18 334,47 versement au Fonds de	187 613	57	195 503	—
				prévoyance.				
				²⁾ Dont fr. 1500 de crédit supplémentaire.				
				³⁾ Dont fr. 22 762,68 versement au Fonds de				
				prévoyance.				